

### Réunion présentielle à PUYMOYEN

Présents : MM. CHEVALIER – BOUARD – FRIQUET – MANNEVAL – PARIZON – SACKO

Excusés : MM. AIT OUARAB – JOURDA

Assiste : MM. VALLET (Directeur du Pôle Compétitions, Licences et Terrains)

*Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appel (juridique@lfna.fff.fr) dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 110 euros.*

## 1 - Etude des Obligations d'Encadrement SENIOR – Article 7 RG de la LFNA

« Les clubs des équipes participant aux championnats R1 – R2 – R3 doivent avoir formulé **une demande de licence conforme au plus tard le jour de sa prise de fonction** (sous réserve de l'envoi des pièces via FOOTCLUBS).

A compter du premier match officiel et jusqu'à la régularisation de leur situation, les clubs cités ci-dessus sont pénalisés **de plein droit et sans formalité préalable**, par entraîneur non désigné et pour chaque match manquant disputé en situation irrégulière, de l'amende visée au barème financier de la LFNA.

De plus, dans un délai de 30 jours et à compter de la première date de leur championnat respectif, en plus des amendes financières, les clubs encourent une sanction sportive d'un point de retrait par match en situation d'infraction, de plein droit et sans formalité préalable, et ce jusqu'à régularisation. »

### REGIONAL 1

#### Poule A :

Le club de **L'ETOILE MARITIME F.C.** avait désigné M. CROIZER Yoan comme Entraîneur principal de l'équipe R1.

Sans réception d'un contrat de travail, conformément aux prérogatives d'encadrement à ce niveau défini dans le Statut Fédéral des Entraîneurs et Educateurs du Football, une amende de 185€ est appliquée par match en situation dite irrégulière, correspondant aux 3 premières journées de championnat.

La Commission prend connaissance du **changement d'entraîneur acté par courriel depuis le 10 Octobre 2023**, laissant un délai de 30 jours pour désigner un nouvel entraîneur titulaire du BEF avec la production d'un contrat de travail en bonne et due forme. A défaut, une nouvelle amende financière sera appliquée à compter de la 1<sup>ère</sup> rencontre officielle après la date du 10 Novembre, pouvant amener à un retrait de points en cas de nouvelles irrégularités constatées.

Tous les autres entraîneurs de la poule A désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

#### Poule B :

Tous les entraîneurs de la poule B désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

### **Poule C :**

Le club du **F.C. BASSIN D'ARCACHON** a désigné M. ESOR Marvin comme Entraîneur principal de l'équipe R1.  
A défaut d'enregistrement de sa licence TECHNIQUE REGIONALE en raison de l'absence de formation continue, une amende de 185€ est appliquée par match en situation dite irrégulière, correspondant aux 2 premières journées de championnat.

---

Tous les entraîneurs de la poule C désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

---

### REGIONAL 2

### **Poule A :**

Le club du **S.A. MONCOUTANT** a désigné M. REZEAU Quentin comme Entraîneur principal en R2.  
Ce dernier, n'ayant pu obtenir son BEF à l'issue de la saison 2022/2023, ne pourra couvrir le club si un nouveau positionnement n'est pas formalisé pour tenter de nouveau d'obtenir son BEF.

**Le club reste donc en sursis, la Commission souhaitant obtenir la preuve du positionnement, ou la désignation d'un nouvel entraîneur titulaire du BEF.**

A défaut, une amende de 85€ sera appliquée par match avec un possible retrait de points à compter de 4 rencontres dites irrégulières.

---

Tous les autres entraîneurs désignés en poule A sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

---

### **Poule B :**

Tous les entraîneurs de la poule B désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

---

### **Poule C :**

Tous les entraîneurs de la poule C désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

---

### **Poule D :**

Le club de **PESSAC ALOUETTE F.C** a désigné M. ARIBI Hacène comme Entraîneur principal en R2.  
Ce dernier, **n'étant pas à jour de son recyclage BEF**, ne peut couvrir le club sans enregistrement d'une licence TECHNIQUE REGIONAL (dès validation de sa participation).

A défaut d'enregistrement de cette licence, une amende de 85€ est appliquée par match en situation dite irrégulière, correspondant aux 3 premières journées de championnat.

Elle rappelle qu'à compter de la 4<sup>ème</sup> journée incluse dite irrégulière, un retrait de points par match pourra être appliqué par la Commission.

---

Tous les autres entraîneurs de la poule D désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe)

---

### Poule E :

Le club d'**ANDERNOS SPORT** a désigné M. TOUNKARA comme Entraîneur principal de l'équipe R2.

A défaut d'enregistrement de sa licence TECHNIQUE REGIONALE en raison de l'absence de formation continue, une amende de 85€ est appliquée par match en situation dite irrégulière, correspondant aux 2 premières journées de championnat.

---

Tous les autres entraîneurs de la poule E désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

---

### Poule F :

Le club de l'**A.V. CASSENEUIL PAILLOLES** a désigné M. ESSOMBA comme Entraîneur principal en R2.

Ce dernier, n'ayant pu obtenir son BEF à l'issue de la saison 2022/2023, ne pourra couvrir le club si un nouveau positionnement n'est pas formalisé pour tenter de nouveau d'obtenir son BEF.

Le club reste donc en sursis, la Commission souhaitant obtenir la preuve du positionnement, ou la désignation d'un nouvel entraîneur titulaire du BEF.

A défaut, une amende de 85€ sera appliquée par match avec un possible retrait de points à compter de 4 rencontres dites irrégulières.

---

Tous les autres entraîneurs de la poule F désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe)

---

## REGIONAL 3

### Poule A :

Le club de **BRESSUIRE F.C. (équipe 2)** a désigné M. BREBION Quentin comme Entraîneur principal en R3.

Ce dernier, ne possédant que le CFF3, sans avoir permis l'accession de cette équipe à ce niveau, ne peut couvrir le club.

Une amende de 133€ est donc appliquée par match en situation dite irrégulière, correspondant aux 3 premières journées de championnat.

Elle rappelle qu'à compter de la 4<sup>ème</sup> journée incluse dite irrégulière, un retrait de points par match pourra être appliqué par la Commission.

---

Tous les autres entraîneurs de la poule A désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

---

### Poule B :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

---

### Poule C :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

---

### Poule D :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

---

### Poule E :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

---

### Poule F :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

---

### Poule G :

Le club de **C.O. COULOUNIEIX CHAMIER**s avait désigné M. COUTELLEEC comme Entraîneur principal en R3. Ce dernier, n'ayant pas obtenu son BMF à l'issue de la saison 2022/2023, ne peut couvrir le club. La 1<sup>ère</sup> journée de championnat est donc jugée en situation irrégulière actant une amende financière de 133€.

Après réception d'un courriel daté du 21 Septembre indiquant un changement d'entraîneur laissant une période dérogatoire de 30 jours, le club concerné a ensuite désigné M. CASTANEIRA, titulaire du BMF mais non à jour de sa formation continue. Une inscription est confirmée pour le 30 et 31 octobre 2023.

Considérant l'absence de journée de championnat entre la fin de la période dérogatoire (21 Octobre 2023) et la date de formation continue au 30 Octobre, la Commission n'applique pas de nouvelles sanctions financières et restera attentive à la validation de la participation de sa formation continue.

---

Tous les autres entraîneurs de la poule G désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

---

### Poule H :

Le club de **PERIGORD CENTRE F.C.** a désigné M. GERARD comme Entraîneur principal en R3. Ce dernier, n'ayant pu obtenir son BEF à l'issue de la saison 2022/2023, ne pourra couvrir le club si un nouveau positionnement n'est pas formalisé pour tenter de nouveau d'obtenir son BEF.

Le club reste donc en sursis, la Commission souhaitant obtenir la preuve du positionnement, ou la désignation d'un nouvel entraîneur titulaire à minima du BMF.

A défaut, une amende de 133€ sera appliquée par match avec un possible retrait de points à compter de 4 rencontres dites irrégulières.

---

Tous les autres entraîneurs de la poule H désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

---

### Poule I :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

---

### Poule J :

Le club de l'**AVENIR MOURENNOIS** a désigné M. ARAFE comme Entraîneur principal en R3.

Ce dernier, ne possédant que le module U19 du CFF3, bien qu'ayant permis l'accession de cette équipe à ce niveau, ne peut couvrir le club.

Une amende de 133€ est donc appliquée par match en situation dite irrégulière, correspondant aux 3 premières journées de championnat. Elle rappelle qu'à compter de la 4<sup>ème</sup> journée incluse dite irrégulière, un retrait de points par match pourra être appliqué par la Commission.

**Elle invite le club à désigner un nouvel entraîneur titulaire à minima du BMF, avant les futures échéances sportives impliquant les sanctions décrites ci-dessus.**

---

Tous les autres entraîneurs de la poule J désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

---

### Poule K :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

---

### Poule L :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

---

### 2 - Etude des Obligations d'Encadrement U14 LIGUE

La Commission rappelle les prérequis d'engagement à cette compétition U14 LIGUE et l'obligation d'encadrement par un éducateur titulaire à minima du CFF2 ou I2.

Ci-dessous l'extrait règlementaire figurant sur le règlement de la compétition d'accession U13 vers U14, adressé à tous les clubs en Septembre 2022 puis en Juillet 2023 :

#### « Accession des équipes U13 au championnat U14 Ligue

Les engagements en U14 Ligue seront donc libres et soumis à de pré requis incontournables :

- Avoir été engagé dans un championnat U13 Ligue.
- Avoir été engagé dans un championnat U13 1<sup>er</sup> Niveau Départemental dans la dernière phase.

*Des amendes seront débitées à tout club dont l'entraîneur principal indiqué sur la FMI n'aura pas le diplôme minimum requis à savoir un CFF2, sans formalité préalable de la part de la CR STATUT DES EDUCATEURS.*

Le championnat U14 Ligue ayant débuté depuis la 3<sup>ème</sup> semaine du mois de Septembre 2023, la Commission décide d'étudier l'obligation d'encadrement à ce niveau, appliquant de facto et sans formalité préalable la sanction financière inhérente à un défaut d'encadrement (voir Tarifs ci-dessous).

10 - STATUT DES EDUCATEURS ET DES JEUNES	
Infraction au Statut en REGIONAL 1 (par match)	223,00 €
Infraction au Statut en REGIONAL 2 (par match)	133,00 €
Infraction au Statut en REGIONAL 3 (par match)	133,00 €
Infraction au Statut par match en U19/U17 et U15 DH	111,00 €
Infraction au Statut en U14 R1 ET R2	2 000,00 €
Absence à recyclage éducateur	133,00 €
Absence par journée obligatoire Responsable Technique Jeune (RTJ)	144,00 €

### U14 LIGUE

#### Poule A :

Le club de **THOUARS FOOT 79** a désigné M. MIGEON comme Entraîneur principal sur les FMI des rencontres U14 Ligue. Ce dernier, ne possédant que le CFI U10/U13, ne remplit pas les conditions de couverture exigées. Une amende de 2 000€ est donc appliquée ce jour.

Tous les autres entraîneurs de la poule A désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

### Poule B :

Le club de **CAP AUNIS A.S.P.T.T.** a désigné M. RODRIGUEZ comme Entraîneur principal sur les FMI des rencontres U14 Ligue. Ce dernier, ne possédant que les modules du CFF2 sans certification validée à la 1<sup>ère</sup> journée de championnat, ne remplit pas les conditions de couverture exigées.

Une amende de 2 000€ est donc appliquée ce jour.

---

Le club de l'**AUNIS AVENIR F.C.** a désigné M. SETILA comme Entraîneur principal sur les FMI des rencontres U14 Ligue. Ce dernier, ne possédant que le CFI U14/U18, ne remplit pas les conditions de couverture exigées.

Une amende de 2 000€ est donc appliquée ce jour.

---

Tous les autres entraîneurs de la poule B désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

---

### Poule C :

Le club de l'**U.E.S. MONTMORILLON** a désigné M. FRETILLE comme Entraîneur principal sur les FMI des rencontres U14 Ligue. Ce dernier, ne possédant que les modules du CFF2 sans certification validée à la 1<sup>ère</sup> journée de championnat, ne remplit pas les conditions de couverture exigées.

Une amende de 2 000€ est donc appliquée ce jour.

---

Le club du **C.A. RILHAC RANCON** a désigné Mme LAUNAY comme Entraîneur principale sur les FMI des rencontres U14 Ligue. Cette dernière, ne possédant que les modules du CFF2 sans certification validée à la 1<sup>ère</sup> journée de championnat, ne remplit pas les conditions de couverture exigées.

Une amende de 2 000€ est donc appliquée ce jour.

---

Le club de l'**ECOLE FOOT VAL DE VIENNE** a désigné M. DEGLANE comme Entraîneur principal sur les FMI des rencontres U14 Ligue. Ce dernier, ne possédant aucun diplôme, ne remplit pas les conditions de couverture exigées.

Une amende de 2 000€ est donc appliquée ce jour.

---

Tous les autres entraîneurs de la poule C désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

---

### Poule D :

Tous les entraîneurs désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

---

### Poule E :

Le **G.J. SARLAT MONTGINAC** a désigné M. FOUQUART comme Entraîneur principal sur les FMI des rencontres U14 Ligue. Ce dernier, ne possédant que le CFI U14/U18, ne remplit pas les conditions de couverture exigées. Une amende de 2 000€ est donc appliquée ce jour.

---

Le club du **S.S. STE FEROLE** a désigné M. DALLEM comme Entraîneur principal sur les FMI des rencontres U14 Ligue. Ce dernier, ne possédant aucun diplôme, ne remplit pas les conditions de couverture exigées. L'inscription au DF COACH JEUNES ne permet pas d'acter une mesure dérogatoire au regard des conditions réglementaires fixées à l'engagement en U14 Ligue. Une amende de 2 000€ est donc appliquée ce jour.

---

Tous les autres entraîneurs de la poule E désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

---

### Poule F :

Le club de **C.O. COULOUNIEIX CHAMIERES** a désigné M. LAMY comme Entraîneur principal sur les FMI des rencontres U14 Ligue. Ce dernier, ne possédant que le module U13 du CFF2, ne remplit pas les conditions de couverture exigées. L'annulation d'un module du CFF2 en fin de saison 2022/2023 ne permet pas d'acter une mesure dérogatoire au regard des conditions réglementaires fixées à l'engagement en U14 Ligue. Une amende de 2 000€ est donc appliquée ce jour.

---

Tous les autres entraîneurs de la poule F désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

---

### Poule G :

Le club de **I.E.S. AMBARESIENNE** a désigné M. TANNEUR comme Entraîneur principal sur les FMI des rencontres U14 Ligue. Ce dernier, ne possédant aucun diplôme, ne remplit pas les conditions de couverture exigées. Une amende de 2 000€ est donc appliquée ce jour.

---

Le club du **E.S. BLANQUEFORTAISE** a désigné M. MARDON comme Entraîneur principal sur les FMI des rencontres U14 Ligue. Ce dernier, ne possédant que les modules du CFF2 sans certification validée à la 1<sup>ère</sup> journée de championnat, ne remplit pas les conditions de couverture exigées. Une amende de 2 000€ est donc appliquée ce jour.

---

Tous les autres entraîneurs de la poule G désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

---

### Poule H :

Le club de **MARMANDE F.C. 47** a désigné M. SAVANE comme Entraîneur principal sur les FMI des rencontres U14 Ligue. Ce dernier, ne possédant aucun diplôme, ne remplit pas les conditions de couverture exigées. Une amende de 2 000€ est donc appliquée ce jour.

---

Tous les autres entraîneurs de la poule H désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

---

### Poule I :

Le club de l'**A.S.P.T.T. PAU** a désigné M. NUNES comme Entraîneur principal sur les FMI des rencontres U14 Ligue. Ce dernier, ne possédant aucun diplôme, ne remplit pas les conditions de couverture exigées. L'inscription au DF COACH JEUNES ne permet pas d'acter une mesure dérogatoire au regard des conditions règlementaires fixées à l'engagement en U14 Ligue. Une amende de 2 000€ est donc appliquée ce jour.

---

Tous les autres entraîneurs de la poule I désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

---

### Poule J :

Le **G.J. BOE AGEN F.C.** a désigné M. AMELLAL comme Entraîneur principal sur les FMI des rencontres U14 Ligue. Ce dernier, ne possédant que le CFI U14/U18, ne remplit pas les conditions de couverture exigées. Une amende de 2 000€ est donc appliquée ce jour.

---

Le **G.J. E.B. ORTHEZ / PYRENEENE** a désigné M. CHARLES comme Entraîneur principal sur les FMI des rencontres U14 Ligue. Ce dernier, bien que possédant le BEF, est déjà désigné sur l'encadrement R3 SENIOR du club de l'ELAN BEARNAIS ORTHEZ. La réglementation interdisant tout cumul d'obligations, demande au club concerné d'acter l'équipe régionale (R3 ou U14 LIGUE) couverte par M. CHARLES. A défaut de réponses ou si l'obligation retenue reste le niveau R3 SENIOR, une amende de 2 000€ sera appliquée.

---

Le club du **F.C. PAYS DE GASCOGNE** a désigné M. OLIVIER comme Entraîneur principal sur les FMI des rencontres U14 Ligue. Ce dernier, ne possédant que les modules du CFF2 sans certification validée à la 1<sup>ère</sup> journée de championnat, ne remplit pas les conditions de couverture exigées. Une amende de 2 000€ est donc appliquée ce jour.

---

Tous les autres entraîneurs de la poule J désignés sont en règle avec le Statut (voir Tableau Annexe).

---

### 3- Etude des Dossiers d'Equivalence BEF

#### Dossier 1 : EL HAIMOUR Mounir – sans club

La Commission Régionale donne un avis favorable à la demande d'équivalence BEF de M. EL HAIMOUR, ce dernier remplissant les conditions d'entraînement ou d'encadrement de la pratique du football de 400 heures lors de deux saisons sportives au minimum au sein d'un club affilié à la F.F.F. sous licence Technique Régional.

---

Prochaine réunion à déterminer.

Gérard CHEVALIER  
Président de la C.R. Statut des Educateurs

Vincent VALLET  
Secrétaire de séance,

---

Procès-Verbal validé le 24 Octobre 2023 par Marie-Ange AYRAULT GUILLORIT, Secrétaire Générale de la LFNA

### Annexe – Tableaux d'obligation d'encadrement en R1 – R2 et R3

SENIORS REGIONAL 1 POULE A - ENCADREMENT TECHNIQUE 2023-2024						
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS	
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Contrat de travail	Observations
507 145	F.C. BRESSUIRE	176000141	OLIVE Patrick	DES	CDI	
514 648	E.S. BUXEROLLES	2543867164	DELARUE Clifford	BEF	CDI	
507 029	U.S. CHAUVIGNY (2)	1100930272	GATEFAIT Romuald	BEF	CDI	
560 801	ETOILE MARITIME F.C.	1172413800	CHAUVEAU Johan	BEF	CDD	Attente formation continue
542 564	E.S. GUERETOISE	1109304383	SOTTEAU Vincent	BEF	Rédaction en cours	Période transitoire suite démission précédent entraîneur
553 245	E.S. LA ROCHELLE	2300510010	KOUROGLI Jamel	BEF	CDI	
506 983	C.A. NEUVILLE	1112446569	EL BRAHMI Badr	BEF	CDI	
541 521	F.C. NUEILLAUBIERS	140000784	CUVIER Sebastien	BEF	CDI	
553 111	STADE POITEVIN F.C. (2)	1122466098	CHALMEL Antoine	BEF	CDI	
550 807	ROCHEFORT F.C.	1129322991	MIKELBRENCIS Martial	BEF	CDI	
500 134	S.C. ST JEAN D'ANGELY	2388034541	CAROLI Jean Luc	BEF	CDI	
507 008	THOUARS FOOT 79	430682390	NAUDET Pierre	BEF	CDI	

SENIORS REGIONAL 1 POULE B - ENCADREMENT TECHNIQUE 2023-2024						
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS	
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Contrat de travail	Observations
552 163	ANGOULEME CHARENTE F.C. (2)	2543504096	COUVIDAT Mathieu	BEF	CDI	
507 200	E.S. BOULAZAC	339232350	MODESTE Olivier	BEF	CDI	
506 980	E.S.A. BRIVE	170002588	ELAZ Abdelaziz	BEE5 2	CDI	
511 449	U.S. CENON	1730054330	FELDMULLER Christophe	BEF	CDI	
546 431	U.S.E. COUZEIX CHAPTELAT	821827604	DAGUIN Fabien	BEF	CDI	
520 177	C.S. FEYTIAT	170008357	ROUSSY Stephane	BEE5 2	CDI	
509 442	U.S. LORMONT	310605552	AMAR BAHIDA Mohammed	BEF	CDI	
514 831	F.C.E. MERIGNAC ARLAC	380523807	RAFA Marc	BEF	CDI	
590 252	A.S. NONTRON ST PARDOUX	1110335669	REGINAUD Franck	BEF	CDD	
553 258	F.C. PORTES ENTRE DEUX MERS	430630888	CHEMIN Matthieu	BEF	CDI	
514 831	F.C. ST MEDARD EN JALLES	339254132	LASSARTE David	BEF	CDI	
552 085	TRELISSAC ANTONNE PERIGORD F.C. (2)	280358194	EGLIN Guillaume	AS	CDI	Formation BEF en cours

SENIORS REGIONAL 1 POULE C - ENCADREMENT TECHNIQUE 2023-2024						
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS	
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Contrat de travail	Observations
505 608	ARIN LUZIEN	340531160	TAPIA Thomas	BEF	CDI	
580 598	F.C. BASSIN D'ARCACHON	320532009	ESOR Marvin	BEF	CDI	
514 041	LES CROISES DE BAYONNE	300529468	CAZENAVE Maxime	BEF	CDI	
506 296	F.C. BIGANOS	380517605	DUPY Nathan	BEF	Bénévole	Contrat bénévole autorisé par FFF
525 288	S.A.G. CESTAS	370513995	BOURHIS Vincent	BEF	CDD	
534 716	HIRIBURUKO AINHARA	339231347	BAFCOP Emmanuel	DES	CDI	
505 814	LA BREDE F.C.	320544845	LABORIE Romain	BEF	CDI	
530 332	F.C. LESCARIEN	2519425350	AIGON Andric	BEF	CDD	
524 114	MAZERES UZOS RONTIGNAN	339248051	MLAAB Jamal	BEF	CDI	
505 679	S.A. MERIGNACAIS	339246387	MORLIGHEM Jonathan	BEF	CDI	
500 097	STADE MONTOIS	340530791	LABARBE Fabien	BEF	CDI	
500 440	JEUNESSE VILLENAVE	329221274	BONNAVE Damien	BEF	CDI	

SENIORS REGIONAL 2 POULE A - ENCADREMENT TECHNIQUE 2023-2024						
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS	
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations	
581 429	AVENIR F.C. 79	1109310243	JARRY Frederic	BEF		
520 480	E.S. BEAUMONT ST CYR	1172416463	DELINEAU Teddy	BEF		
581 833	F.C. DOMPIERRE STE SOULLE	1129337141	GIRARD Elie	BEF		
523 946	EVEIL LE TALLUD	1110334526	BAUDRY Sebastien	BEF		
507 002	LA LIGUGEEENNE	2543412183	ALLAIS Mehdy	BMF	Formation BEF	
507 242	S.A. MONCOUTANT	1112451296	REZEAU Quentin	CFF3	Positionnement BEF à formaliser	
506 963	C.S. NAINTRE	1132422639	BAILLY Guillaume	BE 1	Equivalence BEF	
548 135	R.C. PARTHENAY VIENNAIS	1101118754	SOUCHARD Philippe	BEF		
511 566	PERIGNY F.C.	1102434727	LECLERE Damien	BEF		
510 978	F.C. RETHAIS	210410174	TJOCK Jean	BEF		
552 605	E.S. SAINTES FOOTBALL	1152418171	MARCHESSON Fabien	BEF		
507 008	THOUARS FOOT 79 (2)	1132421561	BERTHONNEAU Cedric	Modules CFF3	Formation BEF	

### SENIORS REGIONAL 2 POULE B - ENCADREMENT TECHNIQUE 2023-2024

CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
507 048	C.S. BOUSSAC	538210733	ADOUL Djmel	BEF	
581 749	F.C. CHARENTE LIMOUSINE	1190524167	LALIEVE Stephane	BEF	
521 180	U.S. DONZENACOISE	2809212080	DEYZAC Laurent	BEF	
542 347	AVENIR DE GOUZON	590000221	MOREAU Damien	BEF	
542 564	E.S. GUERETOISE (2)	1020665587	BOURDEAU Thomas	BMF	Dérogation - A fait monter l'équipe en R2
509 585	J.A. ISLE	1109309429	GOUX Nicolas	BEF	
527 359	AM. FRANCO PORTUGAISE LIMOGES	1102437230	VANDERDONCKT Olivier	BEF	
560 360	LIMOGES FOOTBALL	1172421179	LUCIANI Necim	BEF	
519 926	J.S. LAFARGE LIMOGES	2528718727	FORVILLE Emmanuel	BEF	
507 038	U.E.S. MONTMORILLON	1111421597	BERNARD Jean Pierre	BEF	
531 523	A.S. ST PANTALEON DE LARCHE	1020584260	LABBE Michael	BEF	
542 517	TULLE FOOTBALL CORREZE	1100648510	MACHADO Philippe	DES	

### SENIORS REGIONAL 2 POULE C - ENCADREMENT TECHNIQUE 2023-2024

CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
518 051	C.S. LEROY ANGOULEME	1931018875	GUETATFA Ammar	BEF	
525 269	CHAURAY F.C. (2)	2543167687	BRUN Edgar	BMF	Formation BEF
507 272	A.S. COZES	380533384	MAIA Gael	BEF	
515 733	A.S. ECHIRE ST GELAIS	2330043073	LAHAYE Tristan	BEF	
505 610	LIBOURNE F.C. (2)	339249942	SANE Ludovic	Dirigeant	Formation BEF
514 415	A.S. MERPINS	1172422772	EL MADI Abdel Rafour	BEF	
514 355	U.A. NIORT ST FLORENT	1199240657	MOREAUX David	BEF	
520 162	O.L. NIORT ST LIGUAIRE	1110736554	FONTAINE Fabrice	DES	
548 907	ROYAN VAUX A.F.C.	1110700902	FERRE Pascal	BEF	
517 135	J.S. SIREUIL	1109307964	BENSLIMANE Abdelhady	BMF	Dérogation - A fait monter l'équipe en R2
580 630	F.C.G. ST EMILIONNAIS	390302379	BRINDOR Alain	BEF	
512 943	AM.S. ST YRIEX	1109307972	ROUIS Mikael	BMF	Dérogation - A fait monter l'équipe en R2

### SENIORS REGIONAL 2 POULE D - ENCADREMENT TECHNIQUE 2023-2024

CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
560 188	ALLIANCE FOOT 3B	110051529	EL ARCHI Addnane	BEF	
563 716	BERGERAC PERIGORD F.C. (2)	590910484	HUGOT Christophe	BEF	
525 223	E.S. BLANQUEFORTAISE	170002493	RAOUL Jean Francois	BEES 2	
560 219	U.S. CHANCELADE MARSAC	310242142	LERISSON Didier	BEF	
518 856	MARMANDE F.C. 47	319209287	FLORES COUDERC Nicolas	BEF	
560 218	F.C. MASCARET	390511375	CARON Yann	BEF	
582 232	F.C. COEUR MEDOC ATLANTIQUE	370519015	CHEVALIER Evan	BEF	
505 679	S.A. MERIGNACAI (2)	339257969	EL ALAGUI Farid	BEF	
513 424	U.S. MUSSIDAN ST MEDARD	310241263	HOLOD Cyril	BEF	
521 899	F.C. PESSAC ALOUETTE	339233200	ARIBI Hacene	BEF	Attente saisie licence - Manque F.P.C.
553 258	F.C. PORTES ENTRE DEUX MERS (2)	360512006	DOS REIS Jean	BMF	Dérogation - A fait monter l'équipe R2
524 054	PRIGONRIEUX F.C.	319221704	MORENO Adrien	BEF	

### SENIORS REGIONAL 2 POULE E - ENCADREMENT TECHNIQUE 2023-2024

CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
505 701	ANDERNOS SPORT F.C.	2358056285	TOUNKARA Bandiougou	BEF	
505 788	LES GENETS D'ANGLLET (2)	390510940	ALVERA Laurent	BEF	
505 552	E.S. AUDENGE	350524974	CAPDEVILLE Jerome	BEF	
580 598	F.C. BASSIN D'ARCACHON (2)	339247010	DE OLIVEIRA Yohan	BEF	
505 684	AVIRON BAYONNAIS (2)	310249975	LEGAZ Francois Xavier	BEF	
505 689	J.A. BIARRITZ	390306455	GENET Fabien	BEF	
563 803	F.C. DES GRAVES	340524654	NAVARRI Sebastien	BEF	
524 058	HASPARREN F.C.	340523657	GOMES Benjamin	BEF	
544 734	F.C. DU LANGONNAIS	230385769	AMOAKON Christian	BEF	
581 325	SEIGNOSSE CAPBRETON SOUSTONS F.C.	370529249	GAUDFROY Fabien	BEF	
505 722	STADE MEDARDAIS F.C.	310606818	NAVARRO Cédric	DES	
590 250	TARTAS ST YAGUEN F.C.	310854040	LOUSTALOT Maxime	BEF	

### SENIORS REGIONAL 2 POULE F - ENCADREMENT TECHNIQUE 2023-2024

CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
522 239	ENT. BOE BON ENCONTRE	170008172	JOURDAN Alexis	BEF	
515 156	U.S. BOUSCATAISE	310518954	NASSIET Simon	BEF	
549 868	AVENIR CASSENEUIL PAILLOLES	320541412	ESSOMBA Armand	CFF3	Positionnement BEF à formaliser
531 681	F.C. DOAZIT	300314863	DUBROCA Jean Pierre	BEF	
514 831	F.C.E. MERIGNAC ARLAC (2)	340522465	RAFI Ali	BEF	
581 319	F. A. MORLAAS EST BEARN	319219336	SARTHOU Ludovic	BEF	
544 160	UNION ST BRUNO	339235301	DESTANG Emmanuel	BEF	
535 772	ST PAUL SPORTS (2)	2545364249	CISSE Oumar Deen	BMF	Dérogation - A fait monter l'équipe en R2
500 021	STADE BORDELAIS (2)	329227015	YAHYAOUI Anis	BEF	
500 097	STADE MONTOIS (2)	340519041	DEGUILLE Gael	BEF	
580 608	TALENCE F.C.	1132428254	COUGNON Stephane	BEF	
505 589	STADE YGOSSAIS	339235933	PORTRON Ludovic	BEF	

### SENIORS REGIONAL 3 - ENCADREMENT TECHNIQUE 2023-2024 POULE A

CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
545 731	E.S. AUBINRORTHAIS	2959310711	LAGIN Celio	BEF	
590 364	AUNIS AVENIR F.C.	1119304649	LE LAN Sebastien	CFF3	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
507 145	BRESSUIRE F.C. (2)	1182416946	BREBION Quentin	CFF3	
549 380	CAP AUNIS A.S.P.T.T.	1162417820	REMINIAC Yohan	BMF	
506 935	C.O. CERIZAY	1109315940	FUZEAU Cedric	BEF	
560 535	INTER BOCCAGE F.C.	1112447083	BLAIS Florimond	CFF3	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
554 150	A.A.M. LALEU LA PALLICE	1142412840	LASSALE Philippe	BEF	
521 755	A.S. MIGNALOUX BEAUVOIR	1129321791	LAVAU Vincent	BMF	Formation BEF
507 564	U.S. MIGNE AUXANCES	1100392801	DELAGÉ Antony	BEF	
506 983	C.A. NEUVILLE (2)	410747491	MINGAM Thomas	BEF	
551 759	OZON F.C.	2543156448	DELETANG Grégor	BMF	
511 552	VRINES F.C.	1122463451	LERAY Simon	BMF	

### SENIORS REGIONAL 3 - ENCADREMENT TECHNIQUE 2023-2024 POULE B

CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
514 648	E.S. BUXEROLLES (2)	1129324902	BALMER Manuel	BEF	
523 950	E.S. CHÂTEAU LARCHER	1022159094	ZOLDAN Sébastien	Modules CFF3	Certification 3 en cours - A fait monter l'équipe en R3
527 361	A.S. PORTUGAIS DE CHATELLERAULT	1190361286	DA SILVA Luis	BEF	
500 111	S.O. CHATELLERAULT (2)	1110736214	LAMOUCHE Gregory	BE1	
541 490	F.C. CONFOLENTAIS	1110332448	BEAUSSANT Christophe	BEF	
561 222	F.C. AUTIZE	1129334449	LHULLIER Denis	BEF	
522 182	F.C. FONTAINE LE COMTE	1109311209	FAVRELIERE Guillaume	BEF	
523 094	E.S. NOUAILLE	1122459128	COTTENCIN Benoit	BEF	
590 217	A.S. PAYS MELLOIS	82100024	TOURENNE Carl	BEES 2	
526 779	STADE RUFFECOIS	1109307836	LEQUILLEUX Yohann	BEF	
530 866	U.S. ST SAUVEUR	1142415212	RICHARD Loic	BEF	
520 360	STADE VOUILLE 79	1129319855	DE SOUSA Anthony	CFF3	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3

### SENIORS REGIONAL 3 - ENCADREMENT TECHNIQUE 2023-2024 POULE C

CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
517 984	J.S. BASSEAU ANGOULEME	1110891407	BELLAKHDER Khalid	BE 1	
546 422	E.S. CELLES VERRINES	1142417243	GUILLOTEAU Adrien	BEF	
580 939	U.A. COGNAC FOOTBALL	2543270008	SAZARIN Maxime	BMF	
507 098	JARNAC SPORTS	2543863905	LIASSIDJI Gerard	BEF	
550 805	F.C. SEVIGNE JONZAC ST GERMAIN	1129325147	GLANDIER Yvan	BEF	
507 002	LA LIGUGEEENNE (2)	2338139524	GANDON David	BEF	
512 082	U.S. MARENNAISE	1172414220	RICHARD Vincent	BEF	
500 451	MATHA AVENIR	2543463533	PROUX Alban	BMF	
514 355	U.A. NIORT ST FLORENT (2)	1111421680	MOREAU Philippe	BEF	
520 162	O.L. NIORT ST LIGUAIRE (2)	1129325206	BOBINEAU Denis	BEF	
500 134	S.C. ST JEAN D'ANGELY (2)	1109307356	GARDEY Nicolas	BMF	
507 850	ST PALAIS SPORT FOOTBALL	1129326049	CALDERON Diego	BEF	

SENIORS REGIONAL 3 - ENCADREMENT TECHNIQUE 2023-2024 POULE D					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
545 032	U.S. BESSINES MORTEROLLES	1192422224	KHAYAT Benjamin	BEF	
514 428	E.S. CHAMPNIERS	1192417568	JOLLY Alex	Modules CFF3	CERTIFICATION 3 en cours - A fait monter l'équipe en R3
546 431	U.S.E. COUZEIX CHAPTELAT (2)	1101560455	DAURAT Philippe	BEF	
564 540	F.C. DES 3 VALLEES 86	1132417714	ARNAUDET Jean Francois	BMF	
509 585	J.A. ISLE (2)	2488317518	RUFFE David	BEF	
563 725	LA ROCHE RIVIERES F.C.	2543627932	DUMAIS Yohann	BEF	
540 403	LIMOGES BEAUBREUIL	1111421675	MUNOZ Roger	BEF	
522 163	LIMOGES LANDOUGE FOOT	1152417807	BOURRET Jeremy	BEF	
514 249	J.S. NIEUIL L'ESPOIR	1129319537	RENARD Mathieu	BMF	
525 270	A.S. PUYSMOYEN	1129347221	MONDO DAUPANY Patrick	BEF	
509 184	A.S. SOYLAUX	1110735317	HOCINE Samir	BE1	
507 255	C.A. ST SAVIN ST GERMAIN	480621773	MAHOMED ISOP Max Hans	BMF	

SENIORS REGIONAL 3 - ENCADREMENT TECHNIQUE 2023-2024 POULE E					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
500 370	A.S. AIXE SUR VIENNE	2543359827	COUSTILLAS Baptiste	BMF	Formation BEF
545 740	E.F. AUBUSSONNAIS	1129334205	RICHIN Julien	BEF	
507 050	E.S. BENEVENT MARSAC	1190804388	ROILETTE Bernard	BEF	
512 162	A.S. CHATEAUNEUF NEUVIC	1110332693	JOUGLARD Didier	BEF	
544 360	E.S. M. LA SOUTERRAINE	2543141495	RAYMOND Alexandre	BEF	
518 561	C.A. MEYMACOIS	1190363029	VIALLE Jean Francois	BEF	
507 113	A.S. PANAZOL (2)	1109306647	FARHAT NASFI Naoufel	BEF	
520 169	C.A. RILHAC RANCON	1111421633	PEYMIRAT Claude	BEF	
517 419	U.S. ST LEONARD DE NOBLAT	1110341202	ALLOUIS Fabrice	BEF	
527 459	A.S. ST SULPICE LE GUERETOIS	1112448824	EL GANFOUD Abdelkrim	CFF3	Dérogation - A fait monter l'équipe R3
542 517	TULLE FOOTBALL CORREZE (2)	1119308544	BOUDRIE Johan	BEF	
519 775	E.S. USSELOISE	1110734007	BRANDELY Jérôme	BEF	

### SENIORS REGIONAL 3 - ENCADREMENT TECHNIQUE 2023-2024 POULE F

CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
519 918	F.C. ARGENTACOIS	1726254725	SIRIEIX Jerome	BE1	
506 980	E.S.A. BRIVE (2)	1152423586	BROSSARD Jeremy	BEF	
560 216	F.C. COTEAUX PECHARMANT	311035489	EL KOUN Rachid	BE1	
520 177	C.S. FEYTIAT (2)	2543149977	COMMERCON Kevin	Modules CFF3	Formation BMF
544 358	A.S. JUGEALS NOAILLES	340527301	KELES Ali	BEF	
561 069	FOOTBALL CLUB LA TOUR MAREUIL VERTEILLAC	370524865	CHARRON Paul	BEF	
507 946	S.A. LE PALAIS SUR VIENNE	1112447734	NGOMA Bruno	BEF	
517 978	C.A. RIBERACOIS	370521404	JOURDAIN Gael	BMF	
550 818	F.C. SARLAT MARCILLAC	2543129077	DURAND Camille	BMF	Formation BEF
531 523	A.S. ST PANTALEON DE LARCHE (2)	1109318426	CUBERTAFOND Gael	BMF	Formation BEF
523 008	F.C. ST PRIEST SOUS AIXE	1110734204	CHAIZEMARTIN Benoist	CFF3	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
552 085	TRELISSAC ANTONNE PERIGORD F.C. (3)	339252918	TAIBOUNI Toufik	BMF	

### SENIORS REGIONAL 3 - ENCADREMENT TECHNIQUE 2023-2024 POULE G

CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
560 500	ALLIANCE DU MORON F.C.	329200066	BAUDRY Anthony	BEF	
552 034	F.C. ARSAC LE PIAN MEDOC	329208956	HADJADJ Jeremy	BEF	
545 618	U.S. BERGERAC LA CATTE	329216721	MONASSIF Younes	Module U9	Formation BMF
516 946	C.O. COULOUNIEUX CHAMIERIS	2543522344	CASTANEIRA GAGNEROT Goryan	BMF	Inscription FPC BRIVE - 30 et 31 octobre 2023
518 856	MARMANDE F.C. 47 (2)	300323180	JOUSSEAUME Willy	BMF	
549 489	F.C. MEDOC OCEAN	329227763	DUC Jerome	BEF	
553 247	F.C. MONTPON MENESPLET	2543465741	FIKUNA Abdel Kerim	BMF	
551 473	F.C. RIVE DROITE 33	350513415	CABRERA Olivier	BEF	
505 581	F.C. ST ANDRE DE CUBZAC	1122459351	CHATARD Sebastien	BEF	
501 540	C.A. STE HELENE	310115512	SAVATE Eric	BMF	
560 816	F.C. SUD 17	2543672923	TABONE Vincent	AS	Dérogation - A fait monter l'équipe R3
528 905	A.S.F.C. VINDELLE	2544457845	LE HECHO Morgan	BMF	

SENIORS REGIONAL 3 - ENCADREMENT TECHNIQUE 2023-2024 POULE H					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
535 776	C.M.O. BASSENS	319222605	BRUNET Vincent	BEF	
500 343	S.C. CADAUJAC	1142422219	HEBRAS Simon	BEF	
525 600	R.C. CHAMBERY	329204747	TOUBOUL Anthony	BMF	
553 257	F.C. ESTUAIRE HAUTE GIRONDE	2543289431	JOUSSEAUME Olivier	BMF	
582 233	LIMENS JSA	339238416	GUILLAUME Pascal	BEF	
505 554	F.C. ST LOUBESIEEN	350514559	BROSSARD Alexis	CFF3	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
540 445	A.S.S.A. PAYS DU DROPT	2543167977	COMBAUD Clement	BMF	Formation BEF
560 527	PERIGORD CENTRE F.C.	1876524143	GERARD Rudy	I2	Positionnement BEF à formaliser
560 792	F.C. PORTE AQUITAINE 47	1806533380	ZAMO Valentin	BEF	
524 990	S.A. SANILHACOIS	300537908	PRAXO Didier	BEF	
518 036	A.S. TAILLANAISE	350513950	CAMILLERI Gregory	BEF	
548 722	FOOT. CLUB DE LA VALLEE DU LOT	1839732094	QUADRI David	BEF	

SENIORS REGIONAL 3 - ENCADREMENT TECHNIQUE 2023-2024 POULE I					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
505 841	S.U. AGENAIS	2338136124	SMOLARCZYK Kevin	BEF	
505 598	LES COQS ROUGES DE BORDEAUX	370516218	DESIREE Jean Noel	BMF	
580 553	CONFLUENT FOOT 47	2547596622	COUTINHO Jorge	BMF	
563 803	F.C. DES GRAVES (2)	319216629	BOUBET Julien	BMF	
509 442	U.S. LORMONT (2)	360525090	SABOULARD Medhi	BMF	
582 280	UNION SPORTIVE DU MARSAN	339231584	DESQUEYROUX Pierre	BEF	
514 619	MAS AGENAIS	339256658	ANCIAUX Herve	AS	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
515 831	E.S. MONTOISE	300542843	ROPP Filipe	I1	Formation BMF
560 162	F.C. PAYS AUROSSAIS	329203667	FRAUCIEL Jean	BEF	
547 677	TARGON SOULIGNAC F.C	300622025	SIMAO Pascal	CFF3	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
500 440	JEUNESSE VILLENAVE (2)	340522941	LOPEZ Anthony	BMF	
510 983	LA VIOLETTE ATURINE	329203653	BALCON Thierry	BMF	Formation BEF

SENIORS REGIONAL 3 - ENCADREMENT TECHNIQUE 2023-2024 POULE J

CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
505 608	ARIN LUZIEN (2)	319217545	MILHERES Julien	BEF	
519 360	O. BISCARROSSE	329212981	DUVAL ARNOULD Thomas	BEF	
546 487	F.C. DU BORN	329203864	PALLARO Thomas	CFF3	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
515 156	U.S. BOUSCATAISE (2)	2543682789	HAUBARD Adrien	BMF	
505 739	J.A. DAX	310516017	LEE Mickael	BEF	
534 716	HIRIBURUKO AINHARA (2)	2543355160	MERCERON Benjamin	BMF	
505 697	C.S. LANTONNAIS	2558639194	KEITA Ibrahima	BMF	Formation BEF
552 060	U.S. LEGE CAP FERRET (2)	170000423	FONTENAY Gerard	BE2	
522 899	S.A. MAULEONAI	329207461	BAZE Pascal	BEF	
514 831	F.C.E. MERIGNAC ARLAC (3)	339233280	COURATIN Geraud	AS	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
518 032	AVENIR MOURENNOIS	1826542470	ARAFE Hicham	Module U19	
523 568	LES LABOURDINS D'USTARITZ	319200635	CAMIADÉ Sébastien	BEF	

SENIORS REGIONAL 3 - ENCADREMENT TECHNIQUE 2023-2024 POULE K

CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
552 099	S.C. ARTHEZ LACQ AUDEJOS	339246642	VILLALON Christophe	BEF	
500 110	C.A. BEGLAIS	340521482	SOMBODEY Yvon	BEF	
505 572	R.C. BORDEAUX	390312620	VENIER Fabrice	BMF	
521 250	O. CAZAUX	329202073	CHARTRAIN Stephane	CFF3	Dérogation - A fait monter l'équipe en R3
550 698	E.S.M.A.N. MEILLON	301560171	BUR Bernard	BEF	
505 876	UNION JURANCONNAISE	2543275407	RODRIGUES Quentin	BMF	
552 012	F.C. MARTIGNAS SUR JALLES	2546810990	TRAN VAN KIEN Stephane	BMF	
582 370	F.C. OLORON BEARN	346100016	CAMI Nicolas	BEF	
531 514	C.A. SALLOIS	320542354	COMBAREL Julien	BMF	
531 446	S.C. ST PIERRE DU MONT	339236801	DUCHENE Olivier	BEF	
506 101	ELAN BEARNAIS ORTHEZ	311037068	CHARLES Franck	BEF	
533 943	A.S. TARNOS	300903662	SAUT Vincent	BMF	

SENIORS REGIONAL 3 - ENCADREMENT TECHNIQUE 2023-2024 POULE L					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
505 811	PATRONAGE BAZADAIS	330011113	LANDAIS Pierrick	BEF	
505 681	F.C. BELIN BELIET	370518295	MERIC Benoit	INITIATEUR 2	Formation BMF
525 228	S.A.G. CESTAS (2)	230380749	SCUDIERI Michael	BEF	
505 760	E.S. EYSINAISE	339241530	LOUAFI Kamel	BEF	
505 774	F.C. HAGETMAUTIEN	329230140	ANIES Laurent	BEF	
505 814	LA BREDE F.C. (2)	360514111	DUBUC Ludovic	BEF	
544 832	F.C. LA RIBERE	320534513	AUDIGANE Franck	BMF	
530 332	F.C. LESCARIEN (2)	380530157	M'CHICHE Raghieb	CFF1	Formation BMF
517 632	O. PARDIES	310517641	TRUCHAT Serge	BEF	
526 571	UNION PORTUGAISE DE PAU	2229659880	LAUNAY Jerome	BEF	
528 537	A.L. POEY DE LESCAR	340519148	BATS Yohan	BEF	
526 554	F.C. ST VINCENT DE PAUL	340523781	ALONSO Laurent	BMF	

### Annexe – Tableaux d'obligation d'encadrement en U14 LIGUE

U14 LIGUE - POULE A - ENCADREMENT TECHNIQUE 2023-2024 (Nécessite I2 ou CFF2)					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
507145	BRESSUIRE F.C.	2544583957	AIRAULT Jules	BMF	Formation BEF
500111	S.O. CHATELLERAULT	1012146767	BOUDET Maxime	BEF	
561249	G.J. ESPOIR SUD POITIERS	2545635206	MINET Bastien	CFF2	Formation BMF
507564	U.S. MIGNE AUXANCES	1110642681	GOUINEAU David	BMF	
561085	G.J. NUEILLAUBIERS ESVABB	2528703732	LOMBARDIN Benjamin	BMF	Formation BEF
548135	R.C. PARTHENAY VIENNAY	2543926430	LIDEN Peter	CFF2	
553111	STADE POITEVIN F.C.	1110732991	RAPICAULT Dany	INITIATEUR 2	
552505	G.J. VIENNE ET MOULIERE CHAUVIGNY	1022158448	BRANSWYK Eddy	BMF	
507008	THOUARS FOOT 79	2543870887	MIGEON Matteo	CFI U10/U13	

  

U14 LIGUE - POULE B - ENCADREMENT TECHNIQUE 2023-2024 (Nécessite I2 ou CFF2)					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
525269	CHAURAY F.C.	2545939631	CAMARA Louis	BMF	
515733	A.S. ECHIRE ST GELAIS	422100012	GLOMBARD Luigi	BEF	
553245	E.S. LA ROCHELLE	2543194504	AMORIM Arthur Jorge	BMF	
549380	CAP AUNIS A.S.P.T.T.	2546058946	RODRIGUEZ Paul	Modules CFF2	Certification 2 - 12/12/2023
506978	CHAMOIS NIORTAIS F.C.	800015136	LEROY Benoit	INITIATEUR 2	
514355	U.A. NIORT ST FLORENT	2543525625	SARRIEAU Matthieu	BMF	
511566	PERIGNY F.C.	2320205317	JAMMET Dominique	BEF	
590364	AUNIS AVENIR F.C.	1109309782	SETILA Karim	CFI U14/U18	
581429	AVENIR F.C. 79	2543583569	GAUTIER Theo	BMF	
582344	ENT. TONNACQUOISE LUSSANTAISE	1110335306	TENAILLEAU Laurent	INITIATEUR 2	

  

U14 LIGUE - POULE C - ENCADREMENT TECHNIQUE 2023-2024 (Nécessite I2 ou CFF2)					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
520177	C.S. FEYTIAT	2543833992	TEREYGEOL Mathieu	CFF2	
542564	E.S. GUERETOISE	2544150516	RIBES Baptiste	BMF	Formation BEF
509585	J.A. ISLE	1109315839	GOURSEYROL Jean Baptiste	BEF	
507946	S.A. LE PALAIS SUR VIENNE	2544519321	VERGNE Adrien	BMF	
560360	LIMOGES FOOTBALL	1129334066	CASTANEDA NUNEZ Raphael	CFF2	Formation BMF
561239	AURENCE ROUSSILLON F.C.	1110331879	BLANCHON Philippe	BEF	
507038	U.E.S. MONTMORILLON	1109308015	FRETILLE David	Modules CFF2	Certification 2 - 12/12/2023
520169	C.A. RILHAC RANCON	1110644393	LAUNAY Marion	Modules CFF2	
549980	ECOLE FOOT VAL DE VIENNE	2548486499	DEGLANE Thierry	Aucun	

### U14 LIGUE - POULE D - ENCADREMENT TECHNIQUE 2023-2024 (Nécessite I2 ou CFF2)

CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
518051	C.S. LEROY ANGOULEME	1109314865	LAFURIE Damien	BEF	
580939	U.A. COGNAC FOOTBALL	1142419079	MOREAU Romain	BMF	
550807	ROCHEFORT F.C.	2308106351	DE OLIVEIRA MAIA Alexandre	CFF2	Formation BMF
500089	O.F.C. RUELLE	2544133123	DUGUY Maxime	BMF	
552605	E.S. SAINTES FOOTBALL	1172418661	SOTTEAU Pierre	CFF2	Formation BMF
552163	ANGOULEME CHARENTE F.C.	2543432222	GREGOIRE Pierre	BEF	
505581	F.C. ST ANDRE DE CUBZAC	380523353	OLIVAR Marvin	CFF2	
582752	E.S. FRONSADAIS FOOT	2544277463	LAMI Gaetan	BMF	
512943	A.S. ST YRIEIX	1100395733	LAVARAGUE Eric	BEF	
560922	G.J. BEAURONNE ET DRONNE	339255471	LACOUR Julien	BEF	

### U14 LIGUE - POULE E - ENCADREMENT TECHNIQUE 2023-2024 (Nécessite I2 ou CFF2)

CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
506980	E.S.A. BRIVE	1110500425	LECANTE Denis	INITIATEUR 2	
564609	G.J. PERIGORD SUD	9602746867	ANQUETIL Sebastien	CFF2	
544359	A.S. JUGEAUX NOAILLES	2543819549	ESTEVEZ Romain	BMF	
560928	G.J. SARLAT MONTIGNAC	320548934	FOUQUART Theo	CFI U14/U18	
561171	G.J. NEUVIC ST LEON	2546336940	LALET Jean Marc	CFF2	
531523	A.S. ST PANTALEON DE LARCHE	2543758152	PEREIRA BERNARDO Alexys	BEF	
513951	S.S. STE FEREOLE	2410379403	DALLEM Yannick	Aucun	DF COACH JEUNES en cours
552085	TRELISSAC ANTONNE PERIGORD F.C.	2378018892	MORTAIN Yoann	BMF	Formation BEF
542517	TULLE FOOTBALL CORREZE	1102444567	VIGNE Simon	BMF	
553654	G.J. ENTENTE DES VERGERS	1110642853	MASSIAS Jerome	CFF2	

### U14 LIGUE - POULE F - ENCADREMENT TECHNIQUE 2023-2024 (Nécessite I2 ou CFF2)

CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
535776	C.M.O. BASSENS	2544591451	BORIE Victor	BMF	
563716	BERGERAC PERIGORD F.C.	580911879	MAQUIN Richard	BEF	
525226	UNION BORDEAUX ST JEAN	1926849828	DE WAEGENAERE Antoine	CFF2	
511449	U.S. CENON	1132427839	BENHASSENA Mohamed	CFF2	
560506	G.J. CHAMIERES SANILHAC COURSAC	350523322	LAMY Mickael	Module U13	Demande de dérogation (voir mail)
505610	LIBOURNE F.C.	1192412249	EL BOUJOUFI Rachid	CFF2	
509442	U.S. LORMONT	320543663	YOUSFI Mourad	BEF	
581310	G.J. LUDON MACAU	2547809751	BEAUMONT Mickael	CFF2	
551473	F.C. RIVE DROITE 33	310252433	LAROCHE Philippe	INITIATEUR 2	
500440	JEUNESSE VILLENAVAISE	370519367	TRON Arnaud	BMF	

### U14 LIGUE - POULE G - ENCADREMENT TECHNIQUE 2023-2024 (Nécessite I2 ou CFF2)

CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
550784	E.S. AMBARESIENNE	320531816	TANNEUR Emmanuel	Aucun	
525223	E.S. BLANQUEFORTAISE	1072114543	MARDON Romain	Modules CFF2	
544734	F.C. DU LANGONNAIS	2543607074	NKANZA Nsouala	CFF2	Formation BMF
515156	U.S. BOUSCATAISE	370527388	NDAW Mamadou	CFF2	
500211	F.C. GIRONDINS DE BORDEAUX	460617503	ROUAUD Julien	BEF	
518036	A.S. TAILLANAISE	2544006603	PELLEGRIN Florian	CFF2	
552012	F.C. MARTIGNAS ILLAC	360519513	FARGETAS Sebastien	BMF	Formation BEF
505679	S.A. MERIGNACAIS	2544834523	DIATTA Ismael Amaye	BMF	
550999	PESSAC F.C.	360511266	HOMET Driss	CFF2	
513182	F.C. DE ST MEDARD EN JALLES	2544403402	RODRIGUES DE OLIVEIR Enzo	BMF	Formation BEF

### U14 LIGUE - POULE H - ENCADREMENT TECHNIQUE 2023-2024 (Nécessite I2 ou CFF2)

CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
500110	C.A. BEGLAIS	2544964231	SOBRAL Andre	BMF	Formation BEF
561248	G.J. VALLEE DU LOT	2319948383	IZZO Loic	CFF2	
505837	A.G.J.A. CAUDERAN	2543364839	ROBERT Antoine	BMF	
525228	S.A.G. CESTAS	2543436875	MERCIER Mathias	BMF	Formation BEF
505814	LA BREDE F.C.	2544047134	MEULEBROUCK Mathis	BMF	Formation BEF
500021	STADE BORDELAIS	2378057236	DRAME Hamidou	Modules CFF2	Formation BMF
518856	MARMANDE F.C. 47	9604404021	SAVANE Amine	Aucun	
514831	F.C.E. MERIGNAC ARLAC	2546214626	KOUASSI Nathanael	CFF2	Formation BMF
500139	STADE PESSACAIS	2311117669	RAVAUX Bruno	BEES 1	
563803	F.C. DES GRAVES	2543090007	TARTAS Jeremie	BEF	

### U14 LIGUE - POULE I - ENCADREMENT TECHNIQUE 2023-2024 (Nécessite I2 ou CFF2)

CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
505788	LES GENETS D'ANGLET FOOTBALL	2548360040	JIMENEZ Ruben	LICENCE C UEFA	
580598	F.C. BASSIN D'ARCACHON	2378023030	GLOMBARD Christopher	Aucun	Formation BEF
505684	AVIRON BAYONNAIS	2544425917	RODRIGO Arnaud	BMF	Formation BEF
514041	LES CROISES DE BAYONNE	329212225	BOURDIN Thomas	CFF2	
505689	J.A. BIARRITZ	2546586683	GRACIET Sebastien	CFF1	Formation BMF
540182	A.S.P.T.T. PAU	2544231561	NUNES Glenn	Aucun	Inscription DF COACH JEUNES
514618	A.S. EGLANTINS D'HENDAYE	310706073	COUSTIE Christian	CFF2	
505644	J.S. TEICHOISE	339247554	SIMOES Manuel	CFF2	
581325	SEIGNOSSE CAPBRETON SOUSTONS F.C.	300619916	NADAL Philippe	BMF	Formation BEF
505608	ARIN LUZIEN	339236292	ZOLEZZI Jean Pierre	CFF2	

U14 LIGUE - POULE J - ENCADREMENT TECHNIQUE 2023-2024 (Nécessite I2 ou CFF2)					
CLUBS		ENTRAINEUR			OBSERVATIONS / DEROGATIONS
N° Affiliation	Nom Club	N° personne	Nom Entraîneur	Diplôme	Observations
560878	G.J. BOE AGEN F.C.	2543646850	AMELLAL Azize	CFI U14 / U18	
501681	PAU F.C.	2548604559	KAULLY Seyzhiyen	CFF2	
505739	J.A. DAX	2545482408	DAVAN Tiago	BMF	Formation BEF
560792	F.C. PORTE AQUITAINE 47	339248934	FARINE Thomas	INITIATEUR 2	
533039	F.C. GANTOIS	300542714	BOBES FERNANDEZ Fernand	BMF	
530332	F.C. LESCARIEN	319208528	DA ROCHA Mikael	BEF	
500097	STADE MONTOIS	2546157286	CHEDDAD Nouredine	CFF2	
564519	G.J. E.B. ORTHEZ / PYRENEENNE	311037068	CHARLES Franck	BEF	Encadre déjà l'équipe SENIOR R3
535772	ST PAUL SPORT	340518114	LESPARRE Jean Remi	BMF	
560933	F.C. PAYS DE GASCOGNE	329213559	OLIVIER Xavier	Modules CFF2	Inscription Certification 2 - Mai 2024